Des incitants pour se former en Construction avec l'IFAPME

Quoi ?

Incitants et primes pour les formations en Construction

Quand ?

22 octobre 2021

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

Le secteur de la construction souffre d'une pénurie de main-d'œuvre importante depuis plusieurs années. En se for l'IFAPME dans un métier de la Construction, de l'Electrotechnique ou du Bois, les apprenants peuvent profiter de m spécifiques, le tout avec un emploi à la clé.

Les intempéries qui ont touché la Belgique et tout particulièrement la Wallonie en juillet dernier, rendent le besoin de personnel qualifié encore plus criant. L'IFAPME, l'Alternance, peut constituer une partie de la solution ou apporter des solutions pour répondre à ces enjeux.

Des mesures concrètes

Le Gouvernement wallon finalise actuellement la mise en place d'incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME dans les métiers de la construction, d l'électrotechnique et du bois :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) :la liste des formations co *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922)*

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis l le permis AM (cyclomoteur).

L'IFAPME a également mis en œuvre des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur :

Remboursement du minerval pour les formations d'adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois. Les frais de scolarité des apprentis et seront pris en charge par l'IFAPME. **Retrouvez les conditions et la liste des métiers concernés sur www.ifapme.be/reconstruction** *(http://www.ifapme.be/recor*

Coaching intensifié par les Référents IFAPME pour les apprenants et apprenantes en alternance qui s'engagent dans la dynamique du Plan de reconstruction de Pour les soutenir plus encore dans leur formation et renforcer leur volonté d'évoluer dans un des métiers du secteur.

Nouveaux parcours par modules en formations d'adultes : c'est-à-dire qu'après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'o certificat attestant de la maitrise des compétences acquises. Au terme du parcours complet de formation, un diplôme IFAPME homologué est délivré.

Possibilité d'une augmentation de **100€** pour chaque rétribution mensuelle *(https://www.ifapme.be/r%C3%A9tributions)* octroyée aux apprenants et apprenant entamant une formation en alternance dans le secteur de la construction.

Une formation sur le terrain

L'IFAPME propose une quarantaine de formations *(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)* dans tous les métiers du secteur de la constr l'électrotechnique et du bois. Il y en a donc pour tous les goûts et toutes les orientations, avec à chaque fois, la satisfaction de voir son travail prendre forme concrètem apprenants et apprenantes sont formés en alternance, c'est-à-dire directement sur le terrain (4 jours par semaine en entreprise et 1 jour en Centre de formation).

Découvrez les formations IFAPME dans la Construction ***(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)***

Un secteur qui se modernise

Le secteur de la Construction évolue et se modernise de plus en plus. Les techniques de construction s'adaptent et sont toujours plus respectueuses de l'environneme performance et la consommation d'énergie des bâtiments deviennent des enjeux majeurs, notamment grâce à l'utilisation de nouveaux matériaux durables et biosourc matériaux exigeants qui impliquent l'acquisition de nouvelles techniques et compétences.

De nouveaux métiers voient aussi le jour grâce aux nouvelles technologies et à la digitalisation des métiers de la construction, que ce soit sur les chantiers mais aussi da bureaux d'études. Des métiers parfois moins manuels, mais tout aussi importants et bénéfiques pour le secteur.

C'est par exemple le cas pour les formations suivantes :

Les Coordinateurs BIM *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordinateur)* qui se chargent de la modélisation 3D de tous les él d'une construction.

Les Métreurs-deviseurs *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb)* qui évaluent les coûts de producti projets de construction ou de rénovation.

Des taux d'insertion qui frisent les sommets

En 2020, l'IFAPME a mené une étude sur l'insertion professionnelle de ses apprenant.e.s. Six mois après avoir obtenu leur diplôme,

85% des apprenants certifiés en construction, entrés en formation dès 15 ans, ont trouvé un emploi ou ont continué leur formation, en général dans les filières chef d'entreprise.

Ce chiffre **dépasse les 94%** pour les stagiaires adultes diplômés.

Plus d'informations sur www.ifapme.be/reconstruction *(http://www.ifapme.be/reconstruction)* .